

## Journée de lutte contre le harcèlement scolaire



Jeudi 5 novembre 2015

---

**La lutte contre le harcèlement est une priorité du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**

### **Le harcèlement inscrit dans la loi de refondation de l'École de la République.**

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 prévoit que : "La lutte contre toutes les formes de harcèlement sera une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. Elle fera l'objet d'un programme d'actions élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative, adopté par le conseil d'école pour le premier degré et par le conseil d'administration dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL). Ce programme d'actions sera régulièrement évalué, pour être amendé si nécessaire".

### **Définition du harcèlement à l'école**

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

### **Les trois caractéristiques** du harcèlement en milieu scolaire :

- La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

Le harcèlement est **un phénomène de groupe** qui réunit toujours plusieurs acteurs : la victime, son ou ses agresseurs et les témoins. Cette relation triangulaire entre victime, agresseur(s) et témoins est centrale dans le maintien du harcèlement :

- Le(s) harceleur(s), parvenant à faire de ses camarades témoins les complices de ses actes, installent une relation de domination collective sur la victime.
- La victime, ne trouvant ni défense ni empathie chez ses pairs, s'enferme très souvent dans l'isolement.
- Les témoins, en soutenant, encourageant ou faisant semblant d'ignorer le harcèlement, renforcent la violence du harceleur.

L'usage des nouvelles technologies peut favoriser, accroître ou induire des situations de cyber harcèlement.

**La politique mise en œuvre depuis 2013 au niveau national, dans les académies et les établissements scolaires s'articule autour des 4 axes du plan de prévention du harcèlement : prendre en charge, former, sensibiliser et prévenir.**

Dans l'académie de Caen, **le traitement des situations de harcèlement est pris en charge par les référents académiques**. Ils ont également pour missions de conseiller et de valoriser les actions des écoles et des établissements. Parallèlement, ils accompagnent les équipes en difficulté.

Il existe toujours les numéros verts :

Au niveau national : 0808 807 010 ou au niveau académique : 0 800 142 144

**Le site internet de ressources « Agir contre le harcèlement »** met à disposition des outils (vidéos, dessins animés, guide pédagogique, fiches conseils...) à disposition des familles et des équipes.

Depuis 2013 **des actions de formation à destination des équipes éducatives** sont intégrées dans le plan académique de formation. Il est prévu cette année, de proposer des formations d'ambassadeurs lycéens en collaboration avec les membres du CAVL.

Le rectorat va également renforcer son **partenariat avec des associations ou structures** pour coordonner ses actions en direction des jeunes et de leurs familles.

De nombreuses actions sont également prévues dans les établissements auprès des élèves du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré pour les sensibiliser sur le harcèlement entre pairs mais aussi sur le cyber-harcèlement. Et comme chaque année, les équipes éducatives peuvent participer **au concours national « Mobilisons-nous contre le harcèlement »**. L'année dernière près d'une centaine d'élèves de différents établissements ont participé au concours. Le lycée le Verrier de Saint-Lô a d'ailleurs été primé au niveau national dans la catégorie « vidéo lycée ».

**Exemples d'actions mises en place dans les écoles et les établissements :**

## **JOURNEE DU JEUDI 5 NOVEMBRE :**

### **Collège G. Flaubert (Pont l'Evêque)**

- à 10 h 00, tous les cours seront suspendus pendant une vingtaine de minutes pour que les élèves réfléchissent ensemble à la problématique du harcèlement ;
- des affiches seront apposées sur les salles de classe et un tableau d'expression permettra aux collégiens d'exprimer leur ressenti sur cette problématique ;
- le midi, les élèves volontaires assisteront à des visionnages de vidéo luttant contre le harcèlement, en vue de la préparation au concours national organisé par le Ministère auquel l'établissement va participer
- enfin, un concours de slogan sera organisé ce jour-là. Il servira de support à une fiche-action créée avec les personnels du collège, les élèves et les parents. Ceux-ci seront invités, du 05 au 12

novembre, à renseigner un questionnaire en ligne sur le harcèlement qui donnera lieu à une restitution lors d'une soirée.

**Lycée Victor Lépine (Caen) :**

Classes concernées : 2BEST et 2BGAA

**8h30 – 10h :** diffusion du documentaire intitulé « *Souffre-douleur : ils se manifestent* » écrit par Andrea Rawlins-Gaston, Réalisé par Laurent Follea et Andrea Rawlins-Gaston, France 2 / 2014, 70 minutes. **Résumé :** Les insultes, mais aussi les humiliations, les brimades, les mises à l'écart, les rumeurs, les crachats, les coups... Une violence physique et/ou morale, infligée de façon répétée, sur une longue période, par un ou plusieurs élèves, avec les réseaux sociaux comme caisse de résonance : c'est ça le harcèlement scolaire.



Ce film est un manifeste contre cette violence à l'école. Pour éveiller les consciences, interpeller la société toute entière et proposer des solutions, la tête haute, le regard droit, six jeunes ont accepté de témoigner et ont décidé de raconter la cruelle réalité de ce fléau et ses conséquences.

10h 15 – 11h10 : débats entre les élèves

11h15 – 12h : Organisation et répartitions des ateliers

13h – 16h : Ateliers (écriture, photos, affiches, dessins et vidéos)

**Ecole Fracasse (Deauville) :** Conférence « prévention du harcèlement » Public : parents, agents municipaux et enseignants, à l'initiative de la ville + Débat entre élèves sur le sujet



**ET DURANT L'ANNEE....**

**Collège Maupas (Vire) :** Intervention de la gendarmerie dans les classes de 4<sup>ème</sup> ; Intervention de l'association Calysto sur le cyber-harcèlement, soirée à l'attention des parents.

**Lycée Laplace (Caen) :** Travail sur le thème du harcèlement avec les élèves : visualisation de vidéos +débat +questionnaire anonyme sur le harcèlement, recherche de propositions pour améliorer les conditions + Réalisation de pictogrammes sur le thème

**Ecole privée du sacré Cœur (Saint James) :** Conférence « rôle des parents dans la prise en charge du harcèlement » à la demande de l'association des parents d'élèves.

**Ecole Mazeline (l'Aigle) :** « la malle des enseignants » ; liste de jeux traitant du harcèlement, + café des parents spécial « harcèlement »

**Collèges G.de Montgomery (Ducey) et L. Jozeau Marigné (Isigny-le-Buat) :**

- Enquête auprès des élèves et des personnels sur le climat scolaire
- Travail d'écriture avec le clown Didier Charuel qui débouchera sur un spectacle donné devant des classes de CM2 et des collégiens ; conférence sur le Harcèlement par Didier Charuel auprès de tous les collégiens.
- Pour les élèves de 5<sup>e</sup>, interventions de la Maison des Adolescents pour présenter leur travail et les sensibiliser au harcèlement
- Participation des élèves de 4<sup>e</sup> à une rencontre avec Maryline Baurens (conseillère conjugale et familiale au CPEF) autour de l'estime de soi et pour les 3<sup>e</sup>, travail autour du respect et du consentement mutuel
- Travail avec toutes les classes à partir de clips sur le harcèlement.
- Collégiens et parents bénéficieront d'une intervention sur les dangers d'internet et le cyber harcèlement.
- Travail avec la professeure de musique et la troupe Sitala (musiciens du Burkina Fasso) sur le respect et la tolérance : percussions, danse africaine et échanges sur la notion de respect au travers des contes